



syndicat mixte de coordination pour le développement du secteur de la gare de Besançon franche-Comté TGV (Siren : 200039154)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Les-Auxons
Arrondissement	Besançon
Département	Doubs
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	29/04/2013
Date d'effet	29/04/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	Mme Marie-Guite DUFAY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	gare de Besançon franche-Comté TGV
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	25870 Auxon-Dessus
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	192 844
Densité moyenne	350,65

Périmètres

Nombre total de membres : 7

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
25	CA du Grand Besançon (242500361)	CA
25	CC Dame Blanche et Bussière (200038982)	CC

- Dont 5 organismes publics :

Organismes adhérant au groupement
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU DOUBS (182500025)
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE HAUTE SAONE (187000070)
DEPARTEMENT DE HAUTE SAONE (227000015)
DEPARTEMENT DU DOUBS (222500019)
REGION DE FRANCHE-COMTE (232500017)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Autres
- Autres - <i>l'élaboration d'un projet de territoire avec la réalisation d'études stratégiques, d'études pré- opérationnelles et de faisabilité portant sur l'aménagement de l'espace, le développement économique, les transports, l'habitat, le tourisme, la culture et le sport, - la réalisation d'actions de communication concernant ce projet de territoire, l'aménagement et l'urbanisation de ce secteur, - les études menées dans ce cadre pourront toucher, en tant que de besoin, le territoire des treize communes qui ont d'ores et déjà adopté ce pacte territorial : Auxon-Dessus, Auxon-Dessous, Boulot, Boulton, Bussières, Buthiers, Châtillon-le-Duc, Chevroz, Cussey-sur-l'Ognon, Devecey, Etuz, Geneuille, Voray-sur-l'Ognon, ainsi que, sur décision du comité syndical à la majorité simple, le territoire de toute commune membre des EPCI adhérents</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)